

## **CR du Conseil scientifique plénier du 26 avril 2016**

### **Informations du Président et du Vice-Président du Conseil Scientifique**

Le décret doctoral est passé au CNESER, la version finale n'est pas encore très claire ; certains la trouvent encore trop normative.

Pour la sélection en master : « Le texte reste un emplâtre sur une jambe de bois » (citation présidentielle)

Budget : trop de dépenses non budgétées, par exemple les contrats doctoraux, dont la revalorisation à 3000€ chargé / mois (900 000€ pour l'établissement), représentent 4 à 5 millions d'€) pour l'établissement.

Le projet METAL du Programme d'Investissement d'Avenir 2 e-FRAN a été présenté à la ministre (cf. le site du ministère : « Doté de 30 millions d'euros, l'appel à projets e-FRAN (Espaces de formation, de recherche et d'animation numérique) vise à soutenir des projets de transformation de l'Ecole qui traduisent la volonté des acteurs de l'éducation et de leurs partenaires de créer des "territoires éducatifs d'innovation numérique" en prenant appui sur la recherche. »)

Le président précise que le projet remonté comporte de « beaux projets », au croisement des laboratoires, et qu'il n'y a pas que du numérique.

Le Vice-Président évoque l'attribution d'un ERC advanced à Bernard Marty au CRPG

### **Comptes rendus du CS du 23 février et du 22 mars 2016**

adoptés à l'unanimité

#### **Présentation de « The Conversation » (intervention de Mme Appel)**

Des dépliants de « the conversation », journal en ligne pour la diffusion de « l'expertise universitaire » avec l'assistance de journalistes, sont distribués largement pour inciter les collègues à lire et à participer.

Pour toute question, ou pour proposer des contributions :

**gt-theconversation@univ-lorraine.fr**

#### **Un point d'information sur la contractualisation 2018-2022 :**

Quelques laboratoires ont des difficultés persistantes à trouver le périmètre qui leur convient. Une discussion animée a lieu autour de la question des contours des nouvelles Ecoles Doctorales, dont on nous dit qu'ils ne sont pas encore stabilisés.

Certain.e.s collègues (dont nous) ne sont pas convaincu.e.s que les nouvelles configurations soient un progrès. Les 8 ED actuelles se redéploieraient en 8 autres ED avec de nouveaux périmètres et de nouvelles fonctions, y compris pour les pôles. L'articulation et le rôle des uns et des autres restent à définir, sans compter les questions de répartition des financements.

#### **Avis sur un label « Médiation scientifique » pour le doctorat (intervention de M. Truchot)**

Se sont exprimés : un certain scepticisme face à des dispositifs susceptibles de parasiter le travail de thèse, la crainte d'un engrenage où le label, d'abord atout deviendrait finalement une obligation, l'idée qu'il vaudrait mieux s'efforcer de valoriser véritablement le doctorat plutôt que de tenter de pallier son manque d'attractivité par des « machins » incompréhensibles au-delà de nos frontières.

Avis négatif : 9 abstentions, 10 voix contre (dont nous) et 6 voix pour.

Avis sur le **Plan de conservation partagé (UL – INIST) des périodiques scientifiques** dans le périmètre « ISTEEX »

Pour des raisons de manque de locaux dans les bibliothèques, un accord est passé avec l'INIST pour réunir les revues (il s'agit des archives et non pas des abonnements en cours) de l'UL et de l'INIST.

Unanimité

La **désignation** d'un représentant du collège G « Etudiant de troisième cycle » du CS au CP CS et au CLED, ainsi que la désignation d'un représentant du collège G « Etudiant de troisième cycle » du CS à la Commission Qualité de vie au travail de l'UL sont approuvées à l'unanimité.

Une question est soulevée pour finir : un collègue s'inquiète de l'implication, pour l'instant inexistante, du conseil scientifique dans l'ISITE.

Maxime Amblard  
Françoise Willmann  
Elu.e.s Obstiné.e.s